

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 4 avril 2011, à 20 h 05 à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Jacques Drolet, Caroline Roberge et Micheline Darveau, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 7 mars 2011;
3. Suivi du procès-verbal;
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes;
6. Dépôt des rapports : financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;
7. Résolution - Appel d'offres sur invitation - Contrôle qualitatif des matériaux;
8. Résolution - Appel d'offres sur invitation - Suivi archéologique;
9. Résolution - Appel d'offres sur invitation - Étude des zones de récurrences (0-2 ans, 0-20 ans, 20-100 ans) dans le secteur de la fin du chemin du Moulin;
10. Résolution - Programme vignette d'accompagnement touristique et de loisir - Adhésion;
11. Résolution - Transport des déchets nucléaires sur le fleuve Saint-Laurent;
12. Résolution - préembauche adjoint administratif;
13. Résolution - Conversion régime de retraite des employés municipaux;
14. Résolution - Appui au recensement 2011;
15. Résolution - Changement de date de la séance ordinaire du mois de mai 2011 ;
16. Résolution - Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés entre la Croix-Rouge canadienne et la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;
17. Résolution – Appel d'offres sur invitation – Remplacement des lampadaires stationnement église;
18. Avis de motion - Adoption du règlement n° 011-092 concernant l'établissement et l'administration des réseaux d'égouts;
19. Avis de motion – Adoption du règlement n° 011-093 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

20. Avis de motion – Adoption du règlement n° 011-094 sur les branchements à l'égout;
21. Résolution – Appel d'offres sur invitation – Construction d'un atelier municipal;
22. Résolution – Îlots déstructurés;
23. Varia
  - a) M.R.C.
  - b) Rapports des comités externes;
  - c) Communication aux citoyens;
24. Période de questions;
25. Levée de la séance.

### **Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

**011-040**

#### **Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Micheline Darveau appuyée par Claude Beauchemin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**011-041**

#### **Item 2 Adoption du procès-verbal du 7 mars 2011**

L'adoption du procès-verbal du 7 mars 2011 est proposée par Caroline Roberge appuyée par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

#### **Item 3 Suivi du procès-verbal**

#### **Item 4 Correspondance**

**011-042**

#### **Item 5 Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier. Cette liste indiquant la somme de : 74 092,78 \$ en comptes payés et la somme de : 7 636,50 \$ en comptes à payer le tout pour un total de : 81 729,28 \$.

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Lauréanne Dion, que les dépenses figurant à cette liste soient adoptées et que le paiement des comptes soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

**011-043** Item 6 **Dépôt des rapports : financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010**

Il est proposé par Caroline Roberge appuyée par Jacques Drolet que le conseil municipal accepte, tel que présentés, les rapports : financier et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**011-044** Item 7 **Résolution - Appel d'offres sur invitation - Contrôle qualitatif des matériaux**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a décrété des travaux d'égouts, de voirie, de traitement des eaux et d'autres travaux connexes, par l'adoption du règlement n° 010-083 sous le numéro de dossier M09-96-22;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit assurer un contrôle qualitatif des matériaux qui sont requis pour la réalisation de ces travaux;

**Attendu que** pour exercer ce contrôle, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit confier un mandat à une firme externe;

**En conséquence,** il est proposé, par Claude Beauchemin appuyé par Roger Simard

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité invite les entreprises suivantes à lui soumettre une offre de service soit :

- L.V.M. inc.
- Laboratoire d'expertise de Québec inc. (L.E.Q.)
- Groupe Qualitas inc.

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'assure du respect intégral de sa Politique de gestion contractuelle notamment par la création d'un comité de sélection avant que ne soient expédiées les invitations à soumettre une proposition aux entreprises sélectionnées.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*011-045*

Item 8 **Résolution - Appel d'offres sur invitation - Suivi archéologique**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a décrété des travaux d'égouts, de voirie, de traitement des eaux et d'autres travaux connexes, par l'adoption du règlement n° 010-083 sous le numéro de dossier M09-96-22;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit assurer un suivi archéologique qui est requis pour la réalisation de ces travaux;

**Attendu que** pour exercer ce suivi, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit confier un mandat à une firme externe;

**En conséquence,** il est proposé, par Lauréanne Dion appuyée par Caroline Roberge

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité invite les entreprises suivantes à lui soumettre une offre de service soit :

- Ethnoscop inc.
- Patrimoine expert inc.
- Ruralys inc.

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'assure du respect intégral de sa Politique de gestion contractuelle notamment par la création d'un comité de sélection avant que ne soient expédiées les invitations à soumettre une proposition aux entreprises sélectionnées.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

011-046

Item 9 **Résolution - Appel d'offres sur invitation - Étude des zones de récurrences (0-2 ans, 0-20 ans, 20-100 ans) dans le secteur de la fin du chemin du Moulin**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit, dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la M.R.C. de l'Île d'Orléans, réviser ses zones de conservation;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a été informée d'une demande ayant pour but de reconnaître un droit acquis pour permettre la construction résidentielle dans le secteur de la fin du chemin du Moulin auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire s'assurer que ce secteur ne représente aucun risque;

**Attendu que** pour y arriver, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit confier un mandat à une firme d'arpenteur-géomètre pour l'étude des zones de récurrences (0-2 ans, 0-20 ans, 20-100 ans) dans le secteur de la fin du chemin du Moulin;

**En conséquence,** il est proposé, par Caroline Roberge appuyée par Micheline Darveau

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité invite les entreprises suivantes à lui soumettre une offre de service soit :

- Yvon Létourneau
- Techni-Arp inc.

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'assure du respect intégral de sa Politique de gestion contractuelle notamment par la création d'un comité de sélection avant que ne soient expédiées les invitations à soumettre une proposition aux entreprises sélectionnées.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

011-047

Item 10 **Résolution - Programme vignette d'accompagnement touristique et de loisir - Adhésion**

**Attendu qu'**un programme intitulé *Vignette d'accompagnement touristique et de loisirs* a été mis sur pied afin de permettre à une personne ayant une déficience ou un

problème de santé mentale permanent de participer pleinement, de façon sécuritaire et en toute équité, à différentes activités de tourisme et de loisir;

**Attendu que** l'organisme *Moelle épinière et motricité Québec* a le mandat d'implanter ce programme dans la région de Québec;

**Attendu que** les maires de la M.R.C. de l'Île d'Orléans et Madame Chantal Cormier directrice générale ont rencontré Madame Louise Dallaire, agente de développement, de l'association ci-haut mentionnée, chargée d'implanter le programme dans la région de Québec;

**Attendu que** ce programme s'adresse aux entreprises touristiques ainsi qu'aux municipalités;

**Attendu que** ce programme est bénéfique pour nos concitoyens qui ont une déficience ou un problème de santé permanent;

**Attendu que** *Zone Loisir Montérégie* a reçu l'*Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées* le mandat de coordonner et de développer le programme dans toutes les régions du Québec;

**En conséquence,**

Il est proposé, par Micheline Darveau appuyée par Lauréanne Dion

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans adhère au programme *Vignette d'accompagnement touristique et de loisir*;

**Que** le directeur général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marco Langlois soit autorisé à compléter et signer le formulaire d'adhésion ainsi que tous les documents requis.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**011-048**

Item 11 **Résolution - Transport des déchets nucléaires sur le fleuve Saint-Laurent**

**Attendu que** le Québec n'est aucunement responsable des déchets nucléaires de l'Ontario et des États Américains;

**Attendu que** le fleuve Saint-Laurent représente une source d'eau potable significative ainsi qu'une source de revenus pour plusieurs communautés;

**Attendu que** le déversement de substances nucléaires dans le Saint-Laurent serait une catastrophe pour les populations riveraines;

**En conséquence,**

Il est proposé, par Claude Beauchemin appuyé par Jacques Drolet

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'oppose au transport de 16 générateurs de vapeur contaminés de la compagnie Bruce Power par la voie maritime du Saint-Laurent;

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans exige du gouvernement fédéral de casser la décision de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire concernant le transport de déchets nucléaires sur le fleuve Saint-Laurent;

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'oppose à ce que des déchets nucléaires transigent par le fleuve Saint-Laurent;

**Qu'**une copie de la présente résolution soit acheminée au ministre fédéral des ressources naturelles, Monsieur Christian Paradis et au député fédéral de notre circonscription, Monsieur Michel Guimond.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*011-049*

Item 12 **Résolution - préembauche adjoint administratif**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans est en processus d'embauche pour une personne qui agira à titre d'adjoint administratif au sein du personnel administratif de la Municipalité;

**Attendu que** la période de mise en candidature se termine le 7 avril 2011, soit entre deux séances ordinaires du Conseil municipal;

**Attendu qu'**il est souhaitable que la formation de ce nouvel employé débute le plus tôt possible;

**Attendu qu'**un comité est déjà en place et responsable des ressources humaines pour la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

**En conséquence,**

Il est proposé, par Jacques Drolet appuyé par Micheline Darveau

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier à procéder, sur recommandation du comité des ressources humaines, à l'embauche pour une période de formation d'un candidat au poste d'adjoint administratif;

**Que** cette décision sera soumise pour approbation au Conseil municipal dès la séance ordinaire de mai 2011.

Madame Lina Labbé appelle le vote

Opposé : 1

En faveur : 5

Résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes)

*011-050*

**Item 13 Résolution - Conversion régime de retraite des employés municipaux**

Il est proposé, par Caroline Roberge appuyée par Jacques Drolet et il est résolu, que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans accorde le mandat à la M.R.C. de l'Île d'Orléans d'entamer le processus de conversion du régime de retraite des employés municipaux en un régime de retraite simplifié (RRS) et de procéder à l'enregistrement de toute la documentation requise à cet effet auprès des autorités règlementaires compétentes.

Nous convenons que :

- Le régime sera terminé afin d'être converti en un régime de retraite simplifié (RRS) établi auprès de Desjardins Sécurité Financière, compagnie d'assurance-vie;
- La terminaison du régime fait suite à une décision de toutes les municipalités partie au régime, incluant la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;
- Aucune convention n'empêche les municipalités à titre d'employeurs de terminer le régime.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)



011-051

Item 14 **Résolution - Appui au recensement 2011**

Il est proposé, par Lauréanne Dion appuyée par Claude Beauchemin et il est résolu, que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans appuie le Recensement 2011 et invite tous les résidents à compléter leur formulaire du recensement en ligne à : [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca) ou par la poste, d'ici le mardi 10 mai 2011, pour que la diffusion de données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous soit possible.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

011-052

Item 15 **Résolution - Changement de date de la séance ordinaire du mois de mai 2011**

**Attendu que** le calendrier des séances ordinaires de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans fixait la tenue de la séance ordinaire du mois de mai 2011, au lundi 2 à 20 h;

**Attendu qu'**en raison de la tenue d'un scrutin électoral fédéral dans la salle du conseil le lundi 2 mai 2011 il apparaît souhaitable aux membres du Conseil de déplacer le moment de sa tenue;

**En conséquence**

Il est proposé, par Lauréanne Dion appuyée par Roger Simard

Et

**Il est résolu**

**Que** la séance ordinaire de mars soit déplacée au lundi 9 mai 2011 dès 20 h, à la salle du Conseil située au centre le Sillon, 337, chemin Royal.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

011-052

Item 16 **Résolution - Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés entre la Croix-Rouge canadienne et la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**

Il est proposé par Caroline Roberge appuyée par Lauréanne Dion que Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le renouvellement de l'entente services aux sinistrés entre la Croix Rouge canadienne et la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Cette entente valide pour une période de trois ans qui prévoit entre autres le versement, par la

Municipalité, d'une compensation de : 125 \$ en 2011, 150 \$ en 2012 et de 150 \$ en 2013.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*011-053*

Item 17 **Résolution - Appel d'offres sur invitation – Remplacement des lampadaires stationnement église**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans prévoit profiter des travaux prévus dans le cadre du projet de réseau d'égout municipal pour effectuer le remplacement des lampadaires installés sur le site du stationnement municipal et que cela fait partie de l'entente avec la Fabrique;

**Attendu que** par la même occasion, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans prévoit ajouter un projecteur pour éclairer l'affiche du bureau municipal;

**Attendu que** pour effectuer ce remplacement, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit en respect de sa Politique de gestion contractuelle effectuer une vérification de prix auprès de trois fournisseurs;

**En conséquence,** il est proposé, par Lauréanne Dion appuyée par Micheline Darveau

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité invite les entreprises suivantes à lui soumettre un prix pour les lampadaires et pour l'éclairage de l'affiche du bureau municipal soit :

- Lumca inc.
- Lumec inc.
- Luxtec

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 18 **Avis de motion - Adoption du règlement n° 011-092 concernant l'établissement et l'administration des réseaux d'égouts**

Lauréanne Dion donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement n° 011-092 concernant l'établissement et l'administration des réseaux d'égouts.

Item 19 **Avis de motion - Adoption du règlement n° 011-093 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**

Jacques Drolet donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement n° 011-093 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Item 20 **Avis de motion - Adoption du règlement n° 011-094 sur les branchements à l'égout**

Claude Beauchemin donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement n° 011-094 sur les branchements à l'égout.

*011-054*

Item 21 **Résolution – Appel d'offres sur invitation – Construction d'un atelier municipal**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans prévoit aménager un atelier municipal dans un espace libre du centre le Sillon;

**Attendu que** pour effectuer ces travaux, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit en respect de sa Politique de gestion contractuelle lancer un appel d'offres auprès d'entrepreneurs généraux;

**En conséquence,** il est proposé, par Caroline Roberge appuyée par Micheline Darveau

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** la Municipalité invite les entreprises suivantes à lui soumettre une offre de service pour la construction d'un atelier municipal soit :

- Construction R.C.P. inc.
- Compagnie Roberge inc.
- Les Entreprises F. Genest

Madame Lina Labbé appelle le vote

Opposé : 1

En faveur : 5

Résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes)

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire protéger adéquatement la zone agricole sur son territoire tout en permettant certains usages autres qu'agricoles;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire circonscrire et consolider les îlots déstructurés sur son territoire en ayant une vue d'ensemble de la zone agricole;

**Attendu que** l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., Chapitre P-41.1) permet aux MRC de soumettre une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées dans la zone agricole;

**Attendu que** la M.R.C. de l'Île d'Orléans a initié une demande à portée collective en 2008 afin de pouvoir régir l'implantation de résidences dans les îlots déstructurés en zone agricole et conséquemment protéger adéquatement la zone agricole;

**Attendu que** la Commission de protection du territoire agricole du Québec a déposé son orientation préliminaire relativement à cette requête le 18 février 2011 et que celle-ci porte le numéro 367 632;

**Attendu que** l'orientation préliminaire est favorable;

**Attendu que** la Commission demande que la M.R.C. de l'Île d'Orléans ainsi que chacune des Municipalités constituantes se prononce sur le contenu de l'orientation préliminaire déposée;

**En conséquence,**

Il est proposé, par Lauréanne Dion appuyée par Jacques Drolet

**Et**

**Il est résolu,**

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans informe la CPTAQ qu'il est en accord avec le contenu de l'orientation préliminaire portant le numéro 367 632.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 23 **Varia**

- a) M.R.C.;
- b) Rapports des comités externes;
- c) Communication aux citoyens;

Item 24 **Période de questions.**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 21 h 35 et se termine à 21 h 40 pour un total de 5 minutes.

*011-056*

Item 25 **Levée de la séance.**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Claude Beauchemin, il est 21 h 40.

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes, et chacune des résolutions y figurant.

Lina Labbé  
Mairesse

Marco Langlois, g.m.a.  
Directeur général/secrétaire-trésorier